

*Discours radiophonique
du Président de la Confédération, M. Pilet-Golaz¹*

Berne, 25 juin 1940

Confédérés,

Vous vous êtes demandé, sans doute, pourquoi pendant des semaines – sept bientôt – j'avais gardé le silence. Le Conseil fédéral n'avait-il donc rien à dire en présence des événements qui se déroulaient comme un film tragique sur l'écran du monde?

Le Conseil fédéral devait penser, prévoir, décider, agir, non pas discourir – on n'a que trop tendance à parler chez nous, ce qui ne fait pas dévier d'une ligne le cours des choses.

Si, de nouveau, il s'adresse au peuple suisse, aujourd'hui, c'est qu'un événement considérable, gros de conséquences, en partie imprévisibles, s'est produit:

La France vient de conclure une suspension d'armes avec l'Allemagne et l'Italie.

Quelle que soit la tristesse qu'éprouve tout chrétien devant les ruines et les deuils accumulés, c'est pour nous, Suisses, un profond soulagement de savoir que nos trois grands voisins s'acheminent vers la paix; ces voisins avec lesquels nous entretenons des relations intellectuelles et économiques si serrées, ces voisins qui se rejoignent en esprit au sommet de nos Alpes – près du ciel – et dont les civilisations nous ont séculairement enrichis, comme les fleuves descendus du Gothard ont fécondé leurs plaines.

Cet apaisement – n'est-ce pas le mot? – est naturel, humain, surtout chez de modestes neutres épargnés jusqu'ici à tous égards. Il ne doit pas nous leurrer, toutefois. Nous laisser aller à des illusions d'insouciant bonheur serait dangereux; le présent que nous venons de vivre est trop lourd d'avenir pour que nous retombions mollement dans le passé.

1. Ce texte a été lu à la radio par Pilet-Golaz en français, alors que des adaptations allemande et italienne furent lues par Etter et Celio sur les ondes correspondantes (Cf. E 2001 (D) 3/1 et E 1/27).

Le 23 juin 1940, le Président de la Confédération avait rédigé une première version de son discours (non reproduite).



Qui dit armistice, ne dit pas encore paix et notre continent reste en état d'alerte.

Certes, puisque la guerre ne sévira plus à nos frontières, pourrons-nous envisager sans retard une démobilisation partielle et graduelle de notre armée. Mais cette démobilisation, elle-même, va poser des problèmes délicats à notre économie nationale profondément modifiée. La collaboration internationale, si nécessaire à la prospérité des peuples, est loin d'être rétablie. L'Empire britannique proclame sa résolution de poursuivre la lutte sur terre, sur mer et dans les airs. L'Europe doit trouver, avant de reprendre essor, son nouvel équilibre, très différent de l'ancien à n'en pas douter et qui se fondera sur d'autres bases que celles que, malgré ses vaines tentatives, la Ligue des nations ne réussit pas à jeter.

Partout, dans tous les domaines – spirituel et matériel, économique et politique – le redressement indispensable exigera de puissants efforts, qui s'exerceront, pour être efficaces, en dehors des formules périmées. Cela ne se fera pas sans dououreux renoncements et sans durs sacrifices.

Pensez à notre commerce, à notre industrie, à notre agriculture, pour prendre un exemple concret. Quelle adaptation difficile que la leur aux circonstances nouvelles! Il en faudra surmonter des obstacles, qu'on aurait tenus pour infranchissables il y a moins d'un an, si l'on veut assurer à chacun – et c'est un devoir primordial – le pain qui nourrit le corps, le travail qui réconforte l'âme.

Afin d'obtenir ce résultat – maigre peut-être aux yeux des blasés, mais capital pour le salut du pays – il en faudra des décisions majeures. Et non pas des décisions longuement débattues, discutées, soupesées. A quoi serviraient-elles devant le flot puissant et rapide des faits à endiguer? Des décisions, à la fois réfléchies et promptes, prises d'autorité.

Oui, je le dis bien, prises d'autorité. Oh, ne nous y trompons pas, les temps que nous vivons nous arracheront à nombre d'habitudes anciennes, confortables, indolentes – je n'ose employer l'expression «pénétrantes», qui répondrait exactement à ma pensée. Qu'importe! N'allons pas confondre routine, ornière desséchée, avec tradition, sève vivifiante qui monte du tréfonds de l'histoire. La tradition, au contraire, exige des renouvellements parce qu'elle n'entend pas piétiner sur place mais marcher intelligemment du passé vers l'avenir. Le moment n'est pas de regarder mélancoliquement en arrière mais avec résolution en avant, pour contribuer de toutes nos forces, modestes et utiles à la fois, à la restauration du monde disloqué.

Le Conseil fédéral vous a promis la vérité. Il vous la dira, sans la farder et sans trembler.

Le temps est venu de la renaissance intérieure. Chacun de nous doit dépouiller le vieil homme.

Cela signifie:	Ne pas palabrer, concevoir; ne pas disserter, œuvrer; ne pas jouir, produire; ne pas demander, donner.
----------------	---

Certes, cela n'ira pas sans déchirements, psychologiques autant que matériels.

Ne nous le dissimulons pas: nous devrons nous restreindre. Il faudra, avant de penser à soi, à soi seulement, penser aux autres – au-dehors et au-dedans – aux déshérités, aux faibles, aux misérables. Il ne s'agira pas de faire l'aumône d'une parcelle de son superflu; nous serons appelés certainement à partager ce que nous avons cru jusqu'à maintenant être notre nécessaire. Ce ne sera plus l'obole du riche, mais la pite de la veuve. L'Evangile ressaisit toujours les créatures dans l'adversité.

Nous abandonnerons – nul doute – de multiples convenances ou commodités, auxquelles nous tenons parce qu'elles sont une manifestation inconsciente de notre égoïsme. Loin de nous appauvrir, cela nous enrichira.

Nous reprendrons l'habitude salutaire de peiner beaucoup pour un modeste résultat, alors que nous nous étions bercés de l'espoir d'obtenir un gros résultat sans grand'peine. Comme si l'effort seul n'était pas générateur de joie! Demandez-le aux sportifs: il y a longtemps qu'ils le savent!

Plutôt que de penser à nous et à nos aises, nous penserons aux autres et à leurs besoins élémentaires. C'est ça la vraie solidarité, celle des actes, non des paroles et des cortèges, celle qui bétonne la communauté nationale dans la confiance et l'union, par le travail et par l'ordre, ces deux grandes forces créatrices.

Le travail, le Conseil fédéral en fournira au peuple suisse, coûte que coûte.

L'ordre, il est inné chez nous et je suis persuadé qu'il sera maintenu sans difficulté avec l'appui de tous les bons citoyens.

Ceux-ci comprendront que le gouvernement doit agir. Conscient de ses responsabilités, il les assumera pleinement; en dehors, au-dessus des partis, au service de tous les Suisses, fils de la même terre, épis du même champ. A vous, Confédérés, de le suivre, comme un guide sûr et dévoué, qui ne pourra pas toujours expliquer, commenter, justifier ses décisions. Les événements marchent vite: il faut adopter leur rythme. C'est ainsi, ainsi seulement que nous sauverons l'avenir.

Les divergences particulières, régionales ou partisanes, vont se fondre dans le creuset de l'intérêt national, loi suprême.

Serrez les rangs derrière le Conseil fédéral. Restez calmes, comme il est calme. Demeurez fermes, comme il est ferme. Ayez confiance, comme il a confiance. Le Ciel nous maintiendra sa protection, si nous savons la mériter.

Courage et résolution, esprit de sacrifice, don de soi, voilà les vertus salvatrices. Par elles, notre Patrie libre, humaine, compréhensive, accueillante, poursuivra sa mission fraternelle, qu'inspirent les grandes civilisations européennes.

Suisses, mes frères, dignes du passé, en avant hardiment vers l'avenir.

Que Dieu veille sur nous.

25 JUIN 1940

763

ANNEXE

E 1050.1 I/1

**COMMISSION DES POUVOIRS EXTRAORDINAIRES
DU CONSEIL NATIONAL**

Procès-verbal de la séance du 26 juin 1940

[*Der Vorsitzende, Herr Nationalrat Nietlispach,*] eröffnet die Session, indem er dem Herrn Bundespräsidenten und den Kommissionsmitgliedern seinen Gruss entbietet. Er benützt den Anlass, um unserer Armee seine hohe Anerkennung auszusprechen für die vorbildliche Einsatzbereitschaft, mit der sie in äusserst gefahrvollen Tagen die Grenzen unseres Landes geschützt hat.

Die ureigentliche Aufgabe der Vollmachtenkommission sieht der Vorsitzende gemäss Bundesratsbeschluss vom 30. August 1939 in der Vorberatung der bundesrätlichen Vollmachtenberichte und in der Begutachtung wichtiger Massnahmen, die ihr der Bundesrat vor dem Erlass womöglich zu unterbreiten wünscht². Daneben herrschte aber schon von Anfang an die Auffassung, dass sich die Kommission nicht hierauf beschränken dürfe, sondern gleichzeitig die Rolle eines Funktionsärs der «parlamentarischen Kontrolle» übernehmen müsse. Das Bestehen eines solchen Gre- miums ist in Zeiten, wo sich infolge der Kriegsereignisse nicht mehr alle Fragen für die Beratung im Ratsplenum eignen, im Interesse des Landes besonders wichtig. Dabei hat die Vollmachtenkommission aber nie eine Vermischung der Gewalten und der Verantwortlichkeiten erstrebt. Die Kompetenz zum Erlass der notwendigen Beschlüsse und die Verantwortung dafür bleiben nach wie vor beim Bundesrat. Doch wäre nichts dem Vertrauen in unsere oberste Landesbehörde abträglicher als eine mangelhafte Orientierung der Volksvertretung über die vom Bundesrat erlassenen oder zu erlassenden Massnahmen. Dies würde, wie jedermann weiss, bald zu einer hemmungslosen Gerüchtemacherei führen. Nichts könnte für die heute mehr denn je notwendige innere Geschlossenheit unseres Volkes schädlicher sein.

Der Zweck der gegenwärtigen Session ist daher die Orientierung der Kommissionsmitglieder über die allgemeine politische Lage und die Beantwortung von «Anfragen», die gestützt auf einen bei der letzten Zusammenkunft gefassten Kommissionsbeschluss an den Bundesrat gerichtet wurden. Es sind im ganzen 29 solcher Anfragen schriftlich eingereicht worden, wobei nicht weniger als 14 von Herrn Nationalrat Oprecht stammen. Die Einberufung der einzelnen Sektionen zur allfälligen Vorbehandlung der wichtigeren Anfragen, wie dies im Kreisschreiben des Sprechenden an die Kommissionsmitglieder vom 12. Juni vorgesehen war, erwies sich aus verschiedenen Gründen als praktisch undurchführbar. Es stellt sich eher die Frage, ob künftig zur Vorbesprechung bedeutsamer Eingaben aus der Kommissionsmitte ein besonderer Ausschuss bestellt werden soll.

Die Antwort des Bundesrats auf die «Anfragen» erfolgt grundsätzlich nur mündlich und nicht schriftlich. Viele Gegenstände, die zur Sprache gebracht werden sollen, erfordern ferner eine gewisse Diskretion. Aus diesem Grunde hat der Vorsitzende davon abgesehen, die eingegangenen «Anfragen» den Kommissionsmitgliedern schon vor der Sitzung durch die Post zustellen zu lassen.

Das Wort erhält der Vertreter des Bundesrats zu einer Orientierung über die allgemeine politische Lage.

M. Pilet-Golaz, Président de la Confédération, relève avec satisfaction que, d'après les déclarations du Président de la Commission, celle-ci a décidé de s'en tenir, en règle générale, pour son activité, à la tâche qui lui incombe selon l'article 6 de l'arrêté fédéral du 30 août 1939, c'est-à-dire à l'examen des rapports périodiques du Conseil fédéral et aux préavis sur des mesures importantes que le Conseil lui soumettrait si possible avant leur entrée en vigueur. Dans les circonstances présentes, il est, en effet, indispensable que le Conseil fédéral assume lui-même ses devoirs et ses responsabilités.

2. RO, 1939, vol. 55, p. 782.

La situation générale est dominée actuellement par des faits: les armistices franco-allemand et franco-italien, l'occupation de deux tiers du territoire français par les troupes allemandes, la cessation des hostilités autour de nos frontières et la diminution, par conséquent, des risques de violation de notre territoire par une des armées belligérantes. Ces raisons ont amené le Conseil fédéral à décider, pour la fin de la semaine prochaine, une démobilisation partielle de notre armée. Il est nécessaire de rendre au pays les forces dont son économie a un besoin urgent. Cette démobilisation, cependant, ne pourra être que partielle, car il ne s'agit pour le moment, entre nos voisins, que d'armistices et non de paix. Une dénonciation immédiate de ces armistices est possible. De plus, la guerre n'a pas encore quitté l'Europe. Devant cette situation, qui est encore loin de pouvoir être considérée comme stable, il ne saurait être question d'une démobilisation complète.

La démobilisation d'une grande partie de l'armée provoque toujours des troubles économiques graves. Si l'on veut parer aux difficultés d'ordre intérieur, il faut que les hommes licenciés retrouvent une occupation. Les difficultés qui nous attendent risquent d'être d'autant plus grandes que la situation économique du monde entier est elle-même profondément troublée.

Jusqu'à mi-juin, notre économie nationale était, en effet, devenue fonction d'un équilibre qui s'était établi entre nous et les deux parties belligérantes. Aujourd'hui, cet équilibre, déjà instable, est rompu et complètement détruit. Qu'il soit permis à l'ancien chef du Département des chemins de fer de souligner le fait que plus aucun wagon ne peut entrer en Suisse ni en sortir sans l'autorisation de l'Allemagne ou de l'Italie. Les conventions de blocus conclues avec la Grande-Bretagne et la France sont pratiquement caduques. Les textes restent, mais il sera dorénavant impossible d'en appliquer les dispositions. La France et l'Angleterre n'ont plus d'accès direct à la Suisse. Il faut se faire à l'idée que cette nouvelle situation durera au moins un certain temps.

Le Président de la Confédération désire saisir l'occasion de répondre tout de suite à la *Question de M. Grimm*, du 20 juin 1940, sur la politique de neutralité et les conséquences économiques qui découlent pour notre pays des événements de ces dernières semaines.

En ce qui concerne notre politique commerciale, des négociations ont été engagées avec l'Italie et avec l'Allemagne. Comme on a pu le lire dans les journaux d'hier, ces négociations ont abouti, avec l'Italie, à une convention satisfaisante. Les conversations avec l'Allemagne reprendront à Berne aujourd'hui même, à 4 h. et demie. Comme elles ne sont pas achevées, il est impossible de s'en former un jugement et de donner à leur sujet des renseignements précis. Il est de fait que nous devrons entretenir à l'avenir avec l'Allemagne des relations économiques beaucoup plus importantes que durant les six premiers mois de cette année. Sans le consentement de l'Allemagne, nous ne pourrons plus nous approvisionner en charbon, puisqu'elle contrôlera désormais non seulement l'exportation de son propre charbon, mais aussi ceux de Pologne, de Belgique, de France, du Luxembourg et même, en ce qui concerne le transit, de la Grande-Bretagne. Il va sans dire qu'on ne nous fera pas cadeau de ces marchandises et qu'il faudra les payer d'une manière ou d'une autre. Au surplus, nous ne pourrons plus utiliser les ports français sans le consentement exprès des occupants.

On ne peut fixer pour le moment la manière dont vont s'établir les relations commerciales. Tout ce qu'on peut dire, c'est que ces relations

- 1^o subiront un changement essentiel;
- 2^o seront mouvantes au gré des événements.

Tout cela dépendra également, mais dans un avenir plus lointain, des nouvelles possibilités qui seront offertes du côté français.

Devant cet avenir changeant et incertain, nos efforts doivent tendre à ne pas nous laisser assujettir à un seul bloc économique. Il faudra faire contrepoids à certaines pressions économiques qui pourraient s'exercer sur nous du nord, du sud ou de l'ouest.

La situation intérieure du pays sera difficile précisément à cause des obstacles économiques qui gêneront le développement de notre activité habituelle. La possibilité de restrictions à notre exportation implique une grave menace de chômage. Mais quoi qu'il en soit, le Conseil fédéral est fermement résolu à faire tout ce qui est en son pouvoir pour que le peuple suisse ne tombe ni dans la misère, ni dans l'oisiveté. Nous devrons nous imposer des restrictions. Il ne pourra plus être ques-

25 JUIN 1940

765

tion d'une prospérité générale comme dans le passé. Les décisions du gouvernement sont prises. Il a établi avec rapidité un programme de travaux pour occuper les soldats démobilisés, autant que possible dans leurs professions, sinon d'une autre manière. Ces mesures sont indispensables si l'on veut éviter des périls politiques qui pourraient être extrêmement graves. L'épée de Damoclès suspendue sur la Suisse n'est, à partir d'aujourd'hui, plus le danger d'une invasion militaire provoquée par des considérations stratégiques, mais bien le danger que nous ne soyons pas maîtres à l'intérieur et, de ce fait, considérés comme un élément de troubles en Europe.

Der *Vorsitzende* verdankt die Ausführungen des Herrn Bundespräsidenten und eröffnet die *Allgemeine Aussprache*.

Abt gratuliert dem Bundespräsidenten zur Proklamation, die er gestern durch den Rundspruch an das Schweizervolk richtete. Diese Ansprache war ein Meisterwerk ihrer Art, vorausgesetzt, dass sie lediglich ein Präludium bildete für weitere Reden, die dann allerdings im Inhalt etwas deutlicher sein müssen. Der Redner begrüßt lebhaft den vom Bundesrat ausgesprochenen Gedanken einer Teildemobilisation. Er kommt soeben von einer längeren geschäftlichen Reise zurück, die ihn durch grosse Gebiete des deutschen Reiches führte. Dort hatte er Gelegenheit, sich mit Leuten aus wirtschaftlich oder politisch einflussreichen Kreisen zu unterhalten. Man machte ihm gegenüber kein Hehl daraus, dass Mitte Mai die Gefahr einer deutschen Invasion auch für unser Land sehr gross war. Nun, nachdem Frankreich durch das volle Gelingen des Durchstosses im Norden besiegt werden konnte, ist die Gefahr eines strategischen Durchmarsches durch die Schweiz gebannt. Man kann daher ohne Bedenken mit der Demobilmachung beginnen, soll es möglichst rasch – besser schon diese als erst nächste Woche – tun und den Grossteil der Truppen, zum mindesten zwei Drittel, nach Hause entlassen. Die schweizerische Landwirtschaft bedarf dringend der Arbeitskräfte. Die Felder sind verschiedenerorts mangelhaft bestellt und verunkrautet. Die Mannschaften, die im Dienste zurückbehalten werden, sollten sich möglichst aus Leuten zusammensetzen, die bei einer Entlassung arbeitslos würden.

Im übrigen hält der Redner für unser Land den Zeitpunkt für gekommen, dass es aus den politischen und militärischen Tatsachen, wie sie sich nunmehr ergeben haben, in kluger Weise die Konsequenzen ziehe. Deutschland besitzt mit seinem Sieg über Frankreich die Herrschaft über den europäischen Kontinent; diese Herrschaft kann ihm auch von England, falls es nicht besiegt werden sollte, nicht wieder entrissen werden. Mit diesen Feststellungen, mögen sie angenehm sein oder nicht, wird sich bei uns nun auch die Presse abfinden müssen. Überall wo der Sprechende auf seiner Reise in Deutschland hinkam, beklagte man sich bitter über die deutschfeindliche Haltung der meisten unserer Zeitungen. Die Stimmung im Reiche ist leider schlecht gegen uns. Nachdem wir nun wirtschaftlich gleichsam von einem Tage auf den andern die «Gefangenen» der Diktatormächte geworden sind, wird man in Zukunft vermehrte Rücksicht nehmen müssen. Dies heisst natürlich nicht, wir sollen diesen Mächten gegenüber klein beigegeben; denn unsere nationale Würde haben wir unter allen Umständen zu wahren. Die schweizerische Presse kann aber, ohne sich in irgend etwas zu vergeben, einen veränderten, für unsren mächtigen Nachbarn weniger beleidigenden Ton anschlagen. Der Redner hofft, dass seine Bemerkungen von den Anwesenden nicht missverstanden werden.

Gorgerat relève que le Président de la Confédération a dit dans son exposé d'aujourd'hui que le danger militaire à nos frontières n'existe plus. Il est d'accord avec ce point de vue pour autant qu'on se laisse guider par des considérations stratégiques; mais il subsiste néanmoins le danger du dynamisme allemand. Ce dynamisme, comme dans le passé, ne nous semble guère résigné à abandonner ses aspirations d'incorporer au Reich tous les territoires habités par des populations de race allemande. Ou ce danger serait-il tombé peut-être d'un moment à l'autre comme par miracle? L'orateur demande si, à ce sujet, le Conseil fédéral est en mesure de donner des apaisements.

Perret avoue que c'est la question du chômage qui le préoccupe tout particulièrement. A son lieu de domicile, c'est-à-dire au Locle, plus d'un millier d'ouvriers ont été mis à la porte d'un jour à l'autre. Des mesures de ce genre, provoquées par les restrictions soudaines à l'exportation risquent d'être un élément de graves difficultés intérieures.

L'orateur salue vivement à cet égard les déclarations du Président de la Confédération qui,

dans son discours radiodiffusé d'hier déjà, a dit qu'il fallait coûte que coûte procurer du travail aux chômeurs suisses.

Il soulève la question de savoir si l'on ne pourrait dès à présent faire un vaste effort pour récupérer certains marchés mondiaux. Une organisation systématique de l'exportation suisse, avec une aide encore plus efficace de nos légations et consulats, ainsi que des agences à l'étranger de l'Office suisse d'expansion commerciale, semble s'imposer impérieusement.

Oprecht ist wie von der gestrigen Radioansprache auch von den heutigen Erklärungen des Bundespräsidenten enttäuscht. Er kam mit der Erwartung, in der Vollmachtenkommission konkretere Angaben zu erhalten über das, was hinter den teils recht schleierhaften Wendungen der gestrigen Rede steckt. Bei verschiedenen Leuten besteht nämlich der Eindruck, dass diese Rede der Ausfluss von etwas sei, was man dem Volke nicht sagen könne oder wolle, vielleicht die Folge eines an unser Land gerichteten Ultimatums. Besonders die deutsche Fassung der Ansprache enthält recht eigen-tümliche Formulierungen. Hat sich etwa auch unserer Regierung wegen des Zusammenbruchs Frankreichs ein Schwächegefühl bemächtigt? Dies wäre verhängnisvoll. Es böte dem deutschen Dynamismus, über den man sich keinen Illusionen hingeben darf, eine willkommene Handhabe. Nach wie vor richten sich in Deutschland Lieder, Radiosprecher und Zeitungsschreiber gegen die Schweiz; man muss von dort her auf alles gefasst bleiben. Der Redner macht deshalb die grössten Bedenken geltend gegen eine weitgehende Demobilisation unseres Heeres. Die Gefahr ist nicht vorüber, sie steht vielmehr erst bevor.

Sonderbar musste es schliesslich berühren, dass im innenpolitischen Teil der Rede des Bundespräsidenten mit keinem Wort die Demokratie erwähnt worden ist. Gegen diesen Teil der Rede macht der Sprechende alle Vorbehalte. Er wahrt sich auch seine Rechte für den Fall, dass vom Bundesrat eine eigentliche Gleichschaltung des Schweizervolkes erstrebzt werden sollte.

Bratschi ist der Meinung, dass sich Herr Abt Illusionen hingebt, wenn er glaubt, dass mit dem gegenwärtigen Waffenstillstand alle Gefahren für uns vorbei seien. Er teilt die Bedenken, die Herr Gorgerat soeben geäussert hat. Wir sind nicht sicher, dass uns Deutschland in Ruhe lässt und dürfen deshalb auch nicht allzu rasch demobilisieren. Aus aussenpolitischen wie aus innenpolitischen Gründen ist eine langsame Demobilisation angebracht. Überstürzung in dieser Hinsicht wäre namentlich auch verfehlt wegen der Arbeitslosigkeit in den Industriegebieten, die notwendig erfolgen würde. Mit Genugtuung entnahm der Sprechende der gestrigen Erklärung des Bundesrats, dass dem Schweizervolke unter allen Umständen Arbeit beschafft werden soll, koste es was es wolle. Die Arbeitslosigkeit wäre heute in der Tat eine grosse innenpolitische Gefahr, und Einsparungen auf diesem Gebiete eine kurzsichtige und verfehlte Politik. Der Bundesrat möge darüber Auskunft geben, welche Massnahmen er zum Zwecke der Arbeitsbeschaffung zu ergreifen gedenkt.

Vallotton note que deux opinions différentes se sont manifestées dans le cours de la discussion : celle du Conseil fédéral, qui a décidé une démobilisation partielle et graduelle; celle de M. Abt, qui propose la démobilisation immédiate des deux tiers au moins de l'armée.

Il serait exagéré de prétendre qu'il n'y a plus de danger militaire à nos frontières. 25 à 30 divisions allemandes se trouvent encore à la frontière nord de notre pays, qui n'ont pas bougé. La France était pour nous un voisin sûr. Personne ne croyait sérieusement à la possibilité d'une invasion de ce côté-là. Depuis ces jours derniers, des divisions mécanisées allemandes sont placées aussi le long de l'ancienne frontière française. Ce front, comme on sait, est beaucoup moins bien défendu par les fortifications que la frontière nord. Il en résulte que tout danger n'a pas disparu. L'ancien danger stratégique, oui; mais le danger politique a simplement changé de face. Sommes-nous sûrs que, comme M. Gorgerat vient de l'exposer, il n'y a plus de convoitures allemandes sur la Suisse alémanique. Les conflits renouvelés au sujet de la liberté de la presse ne pourraient-ils amener quelque jour un conflit armé? Il en est de même de certaines exigences dans le domaine économique ou des transports, qui pourraient nous être imposées. M. Vallotton exprime l'espérance que le jour où seraient posées à la Suisse de telles conditions incompatibles avec notre indépendance ou notre honneur, le Conseil fédéral et l'armée feront leur devoir entier.

Il découle de ces différentes considérations qu'il conviendrait de ne pas accélérer autre mesure la démobilisation. Une telle manière d'agir s'impose aussi si l'on veut éviter les conséquences désas-

25 JUIN 1940

767

treuses du chômage. C'est pourquoi la formule du Conseil fédéral, qui prévoit une démobilisation partielle et graduelle, semble justifiée dans les circonstances présentes. Si, à côté des troupes d'élite, on a l'intention de former des compagnies de volontaires, il serait indiqué d'occuper ces dernières à achever les ouvrages de fortification et à veiller à leur entretien.

L'orateur conclut en exprimant son regret que dans le discours présidentiel d'hier, on n'ait pas consacré un mot à nos soldats.

Müller-Grosshöchstetten: Wenn heute noch Gefahren für unser Land bestehen, so können sie nicht in erster Linie durch die Armee abgewehrt werden. Die Schaffung einer geschlossenen Stimmung im Innern des Landes durch eine weitsichtige soziale Politik ist vor allem notwendig. Die Frage der Arbeitslosigkeit darf indessen nicht einfach mit der Armee, d.h. mit der Imdienstbehaltung der beschäftigungslosen Wehrmänner, gelöst werden. Es wird zweckmäßig sein, Arbeiterkompanien oder Arbeitsbataillone auf zivilem Wege zu bilden. Auch im Kampfe gegen die jetzige oder künftige deutsche Gefahr wird eine gerechte Wirtschaftspolitik die wirksamste Waffe bilden.

In seiner Radioansprache kündigte der Bundespräsident die Notwendigkeit eines autoritären Kurses an und ermahnte das Schweizervolk, sich hinter die Regierung einzudecken. Das Schicksal Österreichs – namentlich die Regierungen Dollfuss und Schuschnigg – hat gezeigt, dass die Frage des autoritären Kurses nicht entscheidend sein kann für das Durchkommen, sondern einzig eine Politik, die sich auf das ganze Volk stützt. Man wird in Zukunft auch auf die kleinsten Minderheiten gebührend Rücksicht nehmen müssen.

Grimm erinnert daran, er habe schon wiederholt erklärt, dass der Friede mehr zu fürchten sei als der Krieg. Der Kulminationspunkt der Gefahr ist für die Schweiz nicht vorbei, sondern er fängt erst an. Wir müssen, wie Herr Abt gesagt hat, die neuen Tatsachen anerkennen. Aber welche Folgerungen sind aus diesen Tatsachen zu ziehen? Jahre und Monate lang hat man unserem Volke erklärt, dass es die Demokratie, die verfassungsmässigen Rechte des einzelnen Bürgers und ähnliches hochzuhalten und zu verteidigen habe. Ausserordentliche Vorsicht ist deshalb geboten mit allen Ausserungen, die dahin ausgelegt werden könnten, wie wenn die Schweiz jetzt eine andere Mission hätte als vor dem Waffenstillstand. Wenn wir bestehen wollen, ist es allerdings unerlässlich, dass wir unsere Demokratie in ihrem bisherigen Räderwerk auf eine wesentlich höhere Tourenzahl einstellen. Dies gilt in besonders gebieterischer Weise für die Lösung des Problems der Arbeitslosigkeit. Man spricht heute in weiten Kreisen von der aussenpolitischen Gefahr einer schrittweisen Gleichschaltung. Eine solche Gefahr dürfte weitgehend bestehen. Wenn man gegen unser Land etwas unternehmen will, wird dies künftig kaum durch einen überfallartigen Angriff geschehen, sondern durch das schrittweise Stellen von Zumutungen auf ultimativem Wege und durch den Vormarsch der 5. Kolonne. Wie kann dieser Gefahr begegnet werden? Nur durch Einschränkungen in der Lebenshaltung und das Bringen riesiger Opfer zur Bekämpfung der Arbeitslosigkeit, wie der Bundesrat dies bereits angekündigt hat. Der Grundsatz ist richtig, dass Arbeit gewährt werden muss und nicht Unterstützungen, Tätigkeit und nicht müssige «Stempelei». Die Bundesbehörden werden voraussichtlich eine radikale Umstellung der bisherigen Subventionspolitik vorzunehmen haben. Viele Gemeinden und einzelne Kantone können höhere Beiträge an die Arbeitsbeschaffungskosten auf die Länge nicht mehr leisten. Eine weitergehende Bereitstellung von Bundesmitteln wird sich daher nicht vermeiden lassen. Mit besonderer Sorge wird man sich des Problems der Intellektuellen, d.h. der beschäftigungslosen jungen Akademiker, annehmen müssen. Wie die Frontenbewegung seinerzeit bewiesen hat, können diese Kreise, falls sie sich selber überlassen bleiben, zu einer grossen innenpolitischen Gefahr werden. Endgültig muss man sich aus dem Kopfe schlagen, dass eine Rückkehr zum Wirtschaftssystem, wie es noch bis anfangs September letzten Jahres bei uns bestanden hat, möglich sein werde. Der Redner ist keineswegs für eine brutale Verstaatlichung, sondern sieht die richtige Lösung in einem staatlich dirigierten Verbrauchs- und Produktionsprozess. Sofern uns dies gelingen wird in Verbindung mit der Aufrechterhaltung der geistigen Abwehrkräfte unseres Volkes, werden wir auch im Kampfe gegen die 5. Kolonne bestehen können.

Duttweiler vertritt die Auffassung, dass der Bundesrat dem Ausland gegenüber auch in kleinen Dingen nicht nachgeben dürfe. Die jüngste Geschichte zeigt, dass dies immer nur der Ausgangspunkt zur Stellung umso grösserer Forderungen war. Nur wenn unsere Regierung politisch eine

feste und entschlossene Haltung einnimmt, wird sie dem grossen Nachbarn im Norden imponieren können. Man wird uns, wenn wir uns hartnäckig und unverdaulich zeigen, am ehesten respektieren und vielleicht sogar fürchten.

Im übrigen wird es uns durch eine grosse Vorratshaltung leichter gelingen, politisch unabhängig zu bleiben. Die Vorratshaltung ist heute eine politische und keine wirtschaftliche Frage mehr. Von einem Dirigieren oder Bevormunden der Wirtschaft rät der Redner entschieden ab. Er ist der Meinung, dass nur durch eine freie Wirtschaft die Probleme der Arbeitsbeschaffung und innenpolitischen Geschlossenheit gelöst werden können.

Der *Vorsitzende* erteilt das Wort zu einem abschliessenden Votum dem Vertreter des Bundesrats.

M. *Pilet-Golaz* regrette d'avoir dû constater, au cours de la discussion, qu'on ne lit pas exactement ce qui a été écrit ou ce qui a été dit. Il n'avait jamais parlé d'une démobilisation totale, mais bien d'une démobilisation «partielle et graduelle» de notre armée. Il n'avait pas dit non plus qu'il fallait se garder de démobiliser pour ne pas provoquer le chômage. Il avait simplement constaté que la démobilisation posera des problèmes sérieux d'économie intérieure. Il avait attiré l'attention sur le fait que l'armistice et non la paix a été conclu entre nos voisins et que, de ce fait, le danger militaire subsiste. Il ne peut y avoir aucun doute qu'il faudra défendre notre pays contre toute attaque ou exigence intolérable de l'étranger. Mais il faut le défendre intelligemment. Même sur le plan militaire, il ne sera du reste pas possible de maintenir dans l'ensemble l'organisation ancienne de défense du pays. Il faudra adopter un dispositif différent. Si le Conseil fédéral a décidé hier la démobilisation partielle, il ne l'a pas fait sans avoir préalablement pris les contacts nécessaires avec l'armée. Il ne saurait être question de maintenir sous les armes uniquement des gens sans occupation civile, car il faut avant tout, pour la défense nationale, des troupes prêtes et bonnes et non des corps de chômeurs. Cependant, on fera en sorte de garder comme volontaires les gens sans emploi civil, au lieu de les abandonner à leur sort. Tout cela exigera, comme on vient de le dire, une démobilisation «graduelle et partielle».

Certains orateurs ont évoqué le danger allemand. Certes, ce danger subsiste. Mais, s'il le veut, le Reich aura désormais contre nous d'autres moyens que les armes. Il aura le moyen de la faim. C'est donc au danger économique qu'il s'agira de parer. Et pour cela, il faudra donner au peuple non seulement du pain mais aussi du travail.

On a reproché à l'orateur de n'avoir soufflé mot de la démocratie dans son discours radiodifusé. Il ne sied pas de rappeler trop souvent les choses qui sont en dehors ou au-dessus de la discussion. «De plus, je me suis bien gardé de parler de dictature; mais j'ai parlé d'autorités et de décisions d'autorités. J'ai voulu dire par là qu'il faudra prendre vite les décisions importantes, sans se perdre dans d'interminables discussions au sein des commissions. Ce n'est pas sans raisons non plus que j'ai parlé d'une patrie libre. Mais pour la conserver telle, il sera indispensable d'avoir une certaine confiance dans le gouvernement et de ne pas user ses forces en de vaines palabres ou longs comptes rendus».

Pourquoi, enfin, n'a-t-il pas été adressé un salut spécial à notre armée? Le moment n'est pas venu pour cela. Aujourd'hui, c'est encore le général qui s'adresse à l'armée. Le gouvernement, de son côté, parle au peuple. Il exprimera ses remerciements à l'armée lorsqu'elle sera démobilisée. Actuellement, elle est encore sous les drapeaux.

Nous aurons à subir de douloureux renoncements, à faire de durs sacrifices si nous voulons garder notre place et notre mission dans le monde.

L'orateur était bien conscient de ce qu'il disait quand il déclarait que le Conseil fédéral fournira coûte que coûte du travail au peuple suisse. Il faudra, pour y arriver, aller très loin et penser aux autres avant de penser à soi-même.